



# Médias et mobilisations sociales : la libéralisation n'a pas attendu Internet. Le cas du mouvement FreeDom (La Réunion)

Bernard Idelson

## ► To cite this version:

Bernard Idelson. Médias et mobilisations sociales : la libéralisation n'a pas attendu Internet. Le cas du mouvement FreeDom (La Réunion). REFSICOM, 2016. <hal-01501099>

**HAL Id: hal-01501099**

**<http://hal.univ-reunion.fr/hal-01501099>**

Submitted on 23 May 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Référence de l'article : [Bernard Idelson](#), "Médias et mobilisations sociales : la libéralisation n'a pas attendu Internet. Le cas du mouvement FreeDom (La Réunion)", REFSICOM [en ligne], DOSSIER : Communication et changement, mis en ligne le 23 octobre 2016, consulté le 16 March 2017. URL: <http://www.refsicom.org/139>

## **Médias et mobilisations sociales : la libéralisation n'a pas attendu Internet. Le cas du mouvement FreeDom (La Réunion)**

Bernard IDELSON

Professeur en Sciences de l'information et de la communication

Laboratoire de recherche sur les espaces Créoles et Francophones (Lcf- EA 7390)

Université de La Réunion

[Bernard.Idelson@univ-reunion.fr](mailto:Bernard.Idelson@univ-reunion.fr)

### ***Résumé :***

L'article s'intéresse à la relation entre médias d'information, traditionnels ou numériques, et mouvements sociaux. Il s'interroge sur le rôle présumé du Web 2 dans les mobilisations revendicatives. À partir de l'étude empirique du mouvement « FreeDom » (1981 à nos jours) qui s'est forgé à l'île de La Réunion, autour d'une radio privée puis d'une télévision illégale, il propose de questionner les modèles d'analyse de l'espace public médiatique. Il cherche, somme toute, à nuancer le déterminisme technique souvent lié aux représentations des transformations sociales et politiques.

### ***Mots clefs :***

Mouvements sociaux - Médias - Dispositifs socio-numériques - Radio FreeDom - La Réunion.

### ***Abstract :***

**Media and social mobilizations : liberalization did not wait for Internet.**

**The case of the FreeDom movement (Reunion Island)**

The article focuses on the relationship between the traditional or digital news media, and social movements. It interrogates the alleged role of the Web 2 in the immediate mobilizations protests. From the empirical study of the "FreeDom" movement (1981 - present) which has been built illegally on Reunion Island, around a private radio and television, it proposes to question the

analysis models of the media public space. It seeks, in short, to qualify the technical determinism often linked to representations of social and political changes.

**Key words :**

Social movements - Media - Social and digital devices - Radio FreeDom - Reunion Island.

En quoi les médias sont-ils à l'œuvre dans les processus de changements sociaux ? L'émergence des technologies numériques de l'information et de la communication (TNIC) modifie-t-elle la donne sociopolitique ? Nous proposons d'aborder ces deux questions au prisme de l'approche empirique et diachronique du mouvement FreeDom à La Réunion (1981 à nos jours). L'analyse de cette situation spécifique, celle des médias d'un département d'outre-mer français du sud-ouest de l'océan Indien, permet, selon nous, de questionner des modèles théoriques présentés comme universels à propos de l'espace public numérique en général. Nous souhaitons ainsi (re)considérer certains de leurs corollaires enchanteurs, notamment sur la présumée puissance libératrice du Web 2.0.

Le cadre théorique à propos du rapport entre mouvement social et espace public médiatique local sera d'abord posé succinctement. Il sera contextualisé au regard de la situation réunionnaise (I). La question du rôle des citoyens, en l'occurrence lorsqu'ils deviennent des usagers-acteurs de médias – classiques ou numériques –, sera ensuite abordée, en lien avec l'étude de cas du mouvement FreeDom (II). Puis, en guise de conclusion, les résultats de l'analyse sociohistorique de ce dispositif médiatique particulier et de son fonctionnement seront présentés. Il s'agira, somme toute, d'élargir la réflexion en se demandant comment la diversité mondiale des situations de mobilisations sociales et politiques peut aboutir – ou non – à une montée en généralité conceptuelle à leur sujet (III).

## **Mouvement social et espace public médiatique local**

Lorsqu'en 1999, la revue *Réseaux*<sup>1</sup> publie un numéro entier, coordonné par Érik Neveu, consacré au rapport entre les mouvements sociaux et les médias, la recherche française est engagée autour de cette thématique depuis une dizaine d'années. Précédée par une production étasunienne et anglo-saxonne<sup>2</sup>, elle se développe d'abord avec les travaux qui succèdent au mouvement de mai

---

<sup>1</sup> *Médias et mouvement sociaux*, *Réseaux*, vol. 17, n°98/1999.

<sup>2</sup> Anthony Obershall (1978) s'intéresse par exemple à la façon dont le mouvement contestataire (*Movement*) dans les États-Unis des années 1960, différent du mouvement syndical organisé et structuré de manière plus classique, va compenser cette relative spontanéité et sa mauvaise organisation, en parvenant à instrumentaliser les médias américains, lesquels néanmoins se détourneront de lui, pour couvrir d'autres faits d'actualité.

68, puis avec l'essor des mobilisations des années 1980, qui, en quelque sorte, institutionnalisent un mode d'expression citoyenne, parmi d'autres, au sein de l'espace public.

En France cependant, la mobilisation des médias par les acteurs de mouvements sociaux est antérieure. Elle apparaît, avant le mouvement de Mai 68, dès lors que la télévision, même sous contrôle gaullien, devient influente (Neveu, 1999, 10). Ajoutons que le phénomène semble identique dans toutes les démocraties occidentales dans lesquelles les médias d'information se développent sur un modèle pluraliste.

Même s'il convient d'éviter tout médiacentrisme, il faut également évoquer la grande période de l'essor du journal du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Le repère chronologique de la Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse marque le début d'un âge d'or de l'écrit périodique qui aura des répercussions sociales et sociétales sans précédent. L'avènement de « la civilisation du journal » (Kalifa, Régnier, Thérenty, Vaillant, 2011), comme tournant anthropologique, préfigure alors l'ère actuelle de la société médiatique et numérique. À partir de ces quelques balises succinctes et approximatives, nous souhaiterions ainsi rappeler la nécessité d'une approche généalogique pour problématiser le rapport entre médias (fussent-ils nouveaux et digitaux) et mobilisations sociales.

Dès lors, il s'agit d'observer comment à travers différentes périodes, les acteurs d'un mouvement social s'expriment, en se constituant en groupe qui cherche à donner une image de soi, « en se donnant à voir aux autres » (Champagne, 1984, 24). Cette expression collective se manifeste ainsi soit dans un espace public déjà constitué, soit en créant de manière téléologique – par ses propres ressources et en ayant recours à des dispositifs (médiatiques, numériques) – les conditions de son émergence.

Avec Charles Tilly (1986, 51), il est possible de considérer qu'un mouvement social se définit comme une somme d'interactions entre les détenteurs du pouvoir et ceux qui le défient. Ces interactions constituent un répertoire quasi musical, rythmé par des occurrences revendicatives dont l'objectif est d'obtenir un relai médiatique. Un double but serait alors poursuivi par les acteurs du mouvement social qui manifestent, par exemple, dans la rue : constituer une manifestation physique par elle-même, puis la prolonger par une « manifestation de papier » (Champagne, *idem*), c'est-à-dire qui produit des répercussions médiatiques. Cette relation manifestants/journalistes peut d'ailleurs revêtir un caractère particulièrement antagoniste.

Dans une étude de cas consacrée au journal *Le Quotidien de la Réunion et de l'océan Indien*, nous avons montré comment un tel support pouvait être considéré comme un *acteur social local*, lorsqu'il accompagnait – ou non – des mobilisations sociales et/ou politiques, précisément en

raison du rôle qu'il jouait dans l'émergence d'un espace public médiatique local (Idelson, 1999, 2006, 85).

La question qui rejoint la problématique générale du présent ouvrage est finalement de savoir comment évaluer le rôle du dispositif de médiatisation et d'expression d'un mouvement social ; comment rendre compte de ses dynamiques de médiation. Sans vouloir revenir sur la controverse épistémologique à propos de la remise en cause des approches constructivistes médiatiques (Gauthier, 2003 ; Delforce 2004), nous proposons toutefois une réflexion sur les conditions d'émergence des mobilisations sociales médiatisées, à partir de l'observation empirique d'un mouvement social local. On peut, par exemple, orienter l'analyse sur le jeu informationnel et communicationnel que l'on considère comme le fruit d'interactions multiples, de configurations (au sens eliasien), qui s'insèrent dans des histoires et des dynamiques sociales toujours particulières.

L'analyse de l'émergence de l'espace public médiatique réunionnais permet d'illustrer cette dynamique configurationnelle.

La Réunion est une ancienne colonie française qui a choisi en 1946 une voie de décolonisation interne (Combeau, 2016), en devenant un département français d'outre-mer (DOM)<sup>3</sup>. L'initiative de cette revendication d'égalité de traitement avec les citoyens français revient à un courant dit à l'époque « progressiste », dans la mouvance du mouvement communiste réunionnais (animé par les députés Raymond Vergès et Léon de Lepervanche). Cependant, à partir des années 1960, devant le peu de transformation que connaît l'île, le statut départemental va être contesté par ceux-là mêmes qui en sont à l'origine. Dans un contexte de guerre froide, la vie politique réunionnaise se bipolarisera autour de deux camps antagonistes. Le premier est mené par le tout jeune Parti communiste réunionnais (créé en 1959) de Paul Vergès, qui souhaite une voie plus autonomiste. Le second réunit des élus locaux de la droite départementaliste et surtout de l'ancien Premier ministre du Général de Gaulle, Michel Debré, élu à la députation de l'île en 1963. Ces derniers contrôlent la plupart des moyens d'information écrits et audiovisuels (à l'exception du quotidien *Témoignages*, organe officiel du PCR et de quelques publications alternatives évoquées *infra*). La radio puis la télévision d'État (l'ORTF-Réunion lancée en 1964) ne laissent aucune place à l'opposition et relaient uniquement la parole gouvernementale. La crainte des « nationaux » – qui brandissent le spectre de l'indépendance afin de légitimer cette forme de censure – est de voir se reproduire le scénario algérien à La Réunion. Mais dans le même temps, Michel Debré va être à l'initiative de déblocage de fonds publics structurants dans

---

<sup>3</sup> La Réunion possède également les statuts de Région monodépartementale française et de Région ultrapériphérique européenne (RUP).

l'île qui seront à l'origine des transformations sociétales sans précédent : routes, lycées, hôpitaux, logements sociaux sortiront de terre très rapidement. La société réunionnaise qui fonctionne encore sur le modèle de la plantation entrera dans l'ère du tertiaire, sur un mode d'hybridation entre tradition et techno-modernité (Wolff, Watin, 2010). Une classe moyenne (petits commerçants, fonctionnaires, artisans) se renforcera alors<sup>4</sup>. Des *brèches* médiatiques apparaissent avec les néo-lycéens réunionnais qui – en créant des journaux lycéens au début des années 1970 – revendiquent la possibilité de s'exprimer sur leur devenir et de débattre des questions de la société réunionnaise créole (Wolff, 1998). Le lancement en 1976 du *Quotidien de la Réunion et de l'océan Indien*, qui se définit comme un organe indépendant, inaugure, de même, une nouvelle période de l'histoire locale des médias. Le titre se réclame de canons journalistiques démocratiques et propose de traiter du fait local, ouvrant ses colonnes aux courriers des lecteurs, pour débattre de sujets jusque-là considérés comme tabous (tels les relations Réunionnais/Métropolitains, ou l'usage du créole dans des lieux publics).

Le processus d'ouverture médiatique se poursuit avec l'éclosion des radios libres, consécutive à l'élection présidentielle de François Mitterrand : la libéralisation de l'audiovisuel public ayant été une de ses promesses de campagne. Parmi les premières radios libres réunionnaises, Radio FreeDom, lancée le 14 juillet 1981 par Camille Sudre, un médecin ardéchois installé dans l'île, membre de l'Association pour la Libéralisation des Ondes (ALO), va connaître un succès d'audience important. FreeDom propose des émissions interactives, les « radios doléances », dans lesquelles les auditeurs peuvent s'exprimer, dans la langue de leur choix, en français ou en créole, ce qui paraît alors innovant. Le dispositif entre l'auditeur et l'animateur ne prévoit aucun filtre et tous les propos (y compris les plus diffamants) sont autorisés à l'antenne. Dans le domaine de l'information, un partenariat avec Europe n°1 permet de diffuser des bulletins de nouvelles nationales ou internationales. D'autres stations locales diffusent à leur tour des journaux nationaux : RFM passe des accords avec RTL (RMC sera relayée en 1991 par Radio Est).

En 1985, une quarantaine de fréquences radiophoniques sera accordée localement par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle (HACA), le premier organisme français de régulation de l'audiovisuel. Mais le monopole de RFO-Télévision est toujours effectif. Fort du succès de Radio Freedom qui commence à engendrer des recettes publicitaires, Camille Sudre décide de lancer une télévision privée. Télé FreeDom, dont le dispositif repose sur la même

---

<sup>4</sup> On peut considérer, par ailleurs, qu'une classe ouvrière, qui unit ses revendications à celles des petits planteurs, s'est déjà constituée dans l'île dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec l'essor de l'industrie sucrière et la construction du chemin de fer.

proximité avec les téléspectateurs que celui de la radio, émet – sans autorisation légale – à partir du 13 septembre 1986 (entre les deux tours de l'élection législative). Le fondateur de FreeDom légitimise son action par la nécessité de « combattre le monopole de l'audiovisuel d'État » (Ponthus 1995, 91). Il brandit ce credo à chaque manifestation de rue, organisée par les partisans de FreeDom pour soutenir « leur » télévision, mobilisant plusieurs milliers de personnes. Un rapport de force s'établit ainsi entre les freedomiens – qui excipent de leur bon droit de réclamer le même service audiovisuel que leurs concitoyens de métropole – et les pouvoirs publics. La marque de fabrique de la manifestation freedomienne repose sur une mise en scène métaphorique, orchestrée avec esthétisme et créativité. Camille Sudre y apparaît en excellent tribun, toujours vêtu de blanc. Un logo est créé : la colombe, blanche (également) sur fond bleu de FreeDom, incarne la liberté d'un média qui « ne se laissera pas plumer ». Lors d'un rassemblement, des manifestantes défilent au son de casseroles sur lesquelles elles tapent<sup>5</sup>, afin que « les revendications de Freedom soient entendues jusqu'à Paris ». Le mouvement en faveur de Télé FreeDom devient social et politique : « Ensemble, nous allons défendre nos libertés, ensemble, nous allons tenter d'arracher cette nouvelle forme de communication, ensemble, nous allons faire comprendre à la Nation tout entière que la télévision appartient à ceux qui la regardent » scande encore Camille Sudre sur les ondes de Radio Freedom (Ponthus, *idem*).

Cependant, plusieurs plaintes en justice sont déposées contre Télé FreeDom. Et c'est finalement le projet Antenne-Réunion/Canal + qui remporte l'un des appels d'offres lancés par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), lequel organisme émettant de plus en plus de réserve sur FreeDom. Cette situation tendue aboutit – malgré les soutiens des élus locaux – à la saisie des émetteurs, ordonnée par le procureur de la République, le 24 février 1991.

La mobilisation sociale prend alors une autre tournure. Le mouvement se durcit et atteint une densité rarement connue dans l'histoire de La Réunion : huit personnes périssent dans l'incendie d'un magasin. Les médias locaux et nationaux parleront dès lors des « événements du Chaudron », (du nom du quartier de Saint-Denis dans lequel se produisent une partie des émeutes).

Il faut également lire ce mouvement social en relation avec la situation socio-économique de La Réunion, département dans lequel les taux de chômage et d'allocataires du RMI (Revenu minimum d'insertion) sont alors les plus élevés de France. Camille Sudre, qui a été adjoint du maire de Saint-Denis<sup>6</sup>, se trouve isolé un moment de la classe politique. Mais il reviendra

---

<sup>5</sup> En s'inspirant des mouvements de mères sud-américaines réclamant aux juntas militaires des nouvelles de leurs fils disparus.

<sup>6</sup> Chef-lieu du département, « capitale » de l'île.

néanmoins au devant de la scène politico-médiatique en se faisant élire président du conseil régional en 1992. L'élection sera invalidée l'année suivante, au motif que l'utilisation de Radio FreeDom à des fins électorales aurait empiété sur les comptes de campagne. Margie Sudre succédera à son mari à la présidence de la Région. Camille Sudre assumera les fonctions de vice-président de cette collectivité jusqu'en 2010<sup>7</sup>.

Après l'arrivée des chaînes satellitaires (1998/1999) et de la connexion au réseau Internet (1997/1998), la décennie 2000 sera celle de la régulation de l'espace médiatique. Le mouvement de mobilisation en faveur de TéléFreeDom (autorisée depuis mais jamais relancée) se sera inscrit dans l'histoire sociale de La Réunion. Il a contribué à l'émergence de l'espace public médiatique réunionnais dont Radio FreeDom fait toujours partie. Le modèle radiophonique élaboré depuis a ainsi révélé l'existence d'une nouvelle catégorie d'auditeurs : celle des usagers-acteurs « ordinaires » des médias.

### **Des usagers-acteurs « ordinaires » des médias**

Le dispositif technico-éditorial et le format freedomiens reposent d'abord sur ce que l'on pourrait appeler les valeurs fondatrices des origines de la radio : la liberté d'expression, la solidarité, l'information produite « par et pour les auditeurs ». Elles en constituent en quelque sorte la matrice, sous-jacente dans le métadiscours du fondateur. Mais pour autant, on ne peut guère comparer FreeDom à une radio indépendantiste ou identitaire : le modèle freedomien est d'abord celui d'un seul acteur, Camille Sudre, qui n'a jamais eu de cesse de réclamer l'alignement des droits des « citoyens de La Réunion avec ceux de métropole ». L'homme de radio, omniprésent depuis les débuts de la station, gère l'ensemble du dispositif, dans un management digne de celui d'une PME. Il se montre attentif à chaque détail et reste à l'écoute en permanence, prêt à intervenir, non pas à l'antenne, mais, casque à l'oreille, auprès des salariés de la radio. Cependant, dès ses débuts et tout au long des « événements de 1991 », le succès de la formule repose sur le principe général (et classique) de réciprocité entre émetteur et récepteur adapté depuis plusieurs décennies dans de nombreux pays, par exemple du continent latino-américain (le Brésil compte à lui seul 30 000 radios communautaires), (Cheval, 2008, 25).

Dès le départ, Radio FreeDom s'insère dans le paysage médiatique réunionnais sur le modèle de la proximité, de la « libre » parole. Dans les premières émissions de « Radio doléances », reprises ensuite par Télé FreeDom avec les « Télé Doléances », auditeurs et téléspectateurs

---

<sup>7</sup> La présidence est alors assurée par Paul Vergès (PCR) qui sera battu en 2010 par Didier Robert (UMP) avec le soutien du groupe socialiste de la Région.



interviennent spontanément, s'exprimant sur les sujets de leur choix. On retrouve de manière récurrente ces valeurs « essentielles » dans les propos normatifs du Dr Sudre :

*« Nous avons voulu tout de suite leur donner la parole, les laisser s'exprimer, avant ils étaient muselés, avec FreeDom ils pouvaient enfin parler, sans liberté d'expression, il n'y a pas de démocratie »*<sup>8</sup>.

Depuis, le principe d'une radio reflétant uniquement « la parole des auditeurs » est sans cesse mis en avant dans l'élaboration des grilles de programme. En 1996, une émission matinale inédite « Le Baromètre » invite ces derniers à réagir à l'actualité ou à s'exprimer sur divers sujets du moment. Un standard d'une dizaine de lignes téléphoniques est installé avec efficacité. Chacun peut joindre la radio à toute heure du jour et de la nuit.

La formule amplifie le succès d'audience de la station qui devient leader des radios à La Réunion, selon l'organisme Médiamétrie, avec une part d'audience qui se situe depuis, bon an mal an, autour de 40%, contre environ 10 % pour Réunion 1<sup>ère</sup><sup>9</sup>.

En 2004, une nouvelle étape d'interactivité du dispositif est franchie (Idelson, 2014, 172). Elle est également liée à un mouvement de mobilisation. Lors d'une manifestation devant la préfecture de Saint-Denis, Camille Sudre a l'idée de demander aux auditeurs sur place de devenir des correspondants en direct en couvrant la mobilisation à partir de leur téléphone mobile. La narration de l'événement, sur fond sonore de sifflement des gaz lacrymogènes lancés par les gardes mobiles, constitua ainsi le premier exemple de co-production de l'information entre un auditeur présent sur les lieux et un animateur resté au studio. Depuis, la parole des auditeurs est ainsi réinvestie dans la construction des journaux. Chacun peut intervenir à tout moment à l'antenne pour signaler un incident banal de la vie quotidienne (panne d'électricité, coupure d'eau, accident de la circulation). L'animateur<sup>10</sup> est libre de décider de donner un statut davantage « événementiel » à l'occurrence. Un « son » est alors enregistré et monté (chaque poste informatique de la rédaction est équipé du logiciel de montage adéquat) et est proposé pour le prochain journal. S'il s'agit d'un fait divers (agression, fait de violence, etc.) relaté par l'auditeur témoin (y compris en direct), celui-ci est invité par l'animateur – formé à ce type de questionnement itératif – à multiplier les détails de la description. Radio FreeDom se targue alors de bénéficier de 300 000 « journalistes » auditeurs (dont certains deviennent des correspondants quasi permanents) et de pouvoir, mieux que les autres médias, y compris numériques, être – en

---

<sup>8</sup> Entretiens sociobiographiques avec l'auteur (Idelson, 2014, 185).

<sup>9</sup> Radio de service public du groupe France Télévisions, ex RFO.

<sup>10</sup> Les animateurs de FreeDom préfèrent se définir comme « salariés de Freedom », ou comme « animateurs-journalistes » plutôt que comme journalistes, y compris lorsqu'ils produisent des bulletins d'information (entretiens réalisés dans la « salle de rédaction » de la station).

instantané – sur tous les fronts de l’information. Cet empiètement sur le territoire des journalistes professionnels de l’île des autres médias suscite bien évidemment des réactions de ces derniers qui ne manquent jamais de pointer le franchissement de la ligne jaune de la déontologie, notamment lors de dérapages d’auditeurs. Mais de nouvelles normes sont exposées par les animateurs aux auditeurs qui semblent les intégrer de plus en plus (« Je ne cite pas la marque... »). Et, « en off », beaucoup de ces journalistes patentés reconnaissent que FreeDom est écoutée dans toutes les rédactions ainsi que dans les gendarmeries de l’île, afin d’éviter d’éventuels « ratages »<sup>11</sup> ...

Radio FreeDom présente ainsi la caractéristique d’un double ancrage, quasi anthropologique, dans la société réunionnaise. Cet ancrage est d’abord historique : l’histoire mouvementée du média, liée aux événements de 1991, est restée présente dans la mémoire collective des auditeurs (y compris de la génération qui ne les a pas vécus). Il est ensuite lié à la figure de l’usager « auditeur ordinaire » qu’il a fait naître. Les acteurs de la radio possèdent une pratique qui se situe en dehors de la sphère légitime du journalisme. Ce sont des acteurs « ordinaires » de l’information au sens où Michel de Certeau et Luce Girard (1983) définissent la culture ordinaire qu’ils opposent à la culture de masse. Ces auteurs montrent que face à l’homogénéisation de la culture de masse imposée par des producteurs, se dessine une pluralité d’usages « ordinaires » de la part de consommateurs multiples déployant des pratiques singulières de consommation.

On trouve déjà trace de cet *ordinaire du journalisme* dans la presse d’opinion de l’ancien régime, dans les journaux de partis du XIX<sup>e</sup> siècle, ou dans les espaces classiquement réservés aux lecteurs ou aux auditeurs. Mais ces nouvelles formes d’expression se développent avec les radios communautaires, les blogs, les Webzines et les supports de type wikis. Et précisément, avant l’arrivée d’Internet dans l’île, le dispositif de Radio FreeDom s’apparente déjà à un mode wiki. Il s’agit en fait de l’élargissement sur les ondes hertziennes réunionnaises de l’espace privé des auditeurs, fonctionnement toujours en vigueur. Avec l’arrivée d’Internet et la diffusion en *streaming*<sup>12</sup>, l’espace des auditeurs s’est simplement élargi aux familles réunionnaises installées en métropole ou à l’étranger et qui appellent également régulièrement la radio. Il faut attendre l’anniversaire des 35 ans du mouvement (14 juillet 2016) pour que le site soit doté de contenus informationnels et étoffé d’images et de textes<sup>13</sup>. Pour autant, on peut considérer que le centre d’intérêt constitué par celui d’une radio locale reste, *a priori*, celui d’une communauté

---

<sup>11</sup> Propos recueillis au cours de plusieurs entretiens ethnographiques menés dans les rédactions dans le cadre de nos travaux.

<sup>12</sup> Comme la plupart des radios de l’île, FreeDom est diffusée en flux continu sur Internet.

<sup>13</sup> <http://www.freedom.fr>

d'auditeurs reliée, par le vécu, l'expérience, ou les liens familiaux, au territoire couvert originellement.

Cependant, quelle que soit la provenance d'appel, ce sont bien les auditeurs qui co-construisent l'information lorsqu'ils sont « incités à prendre position » au sens où Daniel Dayan et Elihu Katz (1996, 130) l'entendent pour les publics de télévision.

## Conclusion

L'exemple de Radio FreeDom illustre une situation locale dans laquelle mouvement social, transformation des médias et émergence de l'espace public médiatique sont concomitants. Le support médiatique de la radio, grâce à la souplesse de son dispositif, permet de réunir et de mobiliser une communauté d'auditeurs qui expriment leurs revendications dans un espace rendu public par la diffusion de leur parole. Mais cet aspect public n'est pas pour autant perçu comme tel. D'abord sur les ondes, puis sur le net, une parole ordinaire circule, soumise à des cadres propres à l'usager.

L'interaction entre animateur et auditeur reproduit un climat d'interconnaissance, propre au *kartié* créole (Watin, 2001), lieu de proximité quasi familiale. « Sur les ondes de Radio FreeDom, on s'exprime comme chez soi, comme à la maison » explique encore le patron fondateur de la radio<sup>14</sup>. L'hertzien devient alors une caisse de résonance de cet échange quasi intime mais qui repose également sur une relation de confiance qui s'est établie entre le média et ses auditeurs au fil de l'histoire des mobilisations récentes de l'île. Cette mise en avant d'un *dispositif de confiance* au sein de l'espace public renvoie en fait à la problématique de la défiance vis-à-vis des institutions (Quéré, 2005). Pour autant, devenu mouvement politique institutionnalisé, FreeDom s'inscrit dans le jeu des décideurs – locaux comme nationaux – en articulation avec les transformations socio-structurelles.

À la Réunion, l'émergence de l'espace public est la résultante de configurations d'acteurs de la sphère politico-médiatique. Les changements structuraux qui interviennent à partir des années 1960 – en commun dans les sphères urbaines, scolaires et médiatiques – ont participé à l'émergence progressive d'un espace public propre à une société locale, insulaire et créole. La presse alternative des décennies 1960 et 1970 participe également aux prémises de cette ouverture<sup>15</sup>. Ses journalistes militants éditent des titres dans lesquels ils revendiquent pour La

---

<sup>14</sup> Entretien avec Camille Sudre, *op. cit.*

<sup>15</sup> Ces publications ont pour titres *Rideau de cannes* (Association des étudiants créoles), *Cahiers de la Réunion et de l'océan Indien* (PSR/PCR), *Bardzour*, *Fangok*, *Fanal* (PSR), *Témoignage Chrétien de La Réunion*, *Sobatkoz*,

Réunion, parfois dans la mouvance du Parti communiste réunionnais (PCR), une plus grande autonomie politique et culturelle. Ils sont solidaires des mouvements anticoloniaux de libération qui éclosent sur la scène internationale. En s'opposant frontalement au pouvoir en place, ils doivent subir, durant toute cette période de la guerre froide, des mesures coercitives (ordonnances d'expulsion de militants, saisies du journal *Témoignages*, etc.). L'arrivée au pouvoir de la Gauche en 1981 constituera une étape nouvelle marquée par l'ouverture et la libéralisation du paysage médiatique.

Ainsi, les mutations décrites *supra* se sont produites en un temps très court (à peine un demi-siècle). Pour penser cet espace public local particulier, il faut tenir compte de son émergence récente et de son caractère fragmenté. L'apparition de nouveaux (?) médias numériques qui s'opposeraient aux médias classiques (papier et audiovisuel) et qui seraient en quelque sorte des hors-médias, invalideraient les définitions classiques du rôle des journalistes. Cependant, comme le reconnaît Bernard Miège (2010, 139) lui-même, les « lieux d'activation (historiques) entendus comme des dispositifs matériels et socio-symboliques (de l'EP), » restent les mêmes ; leur « spectre » s'étant simplement élargi. Les résultats des travaux menés depuis vingt ans par les chercheurs spécialisés en études sur le journalisme, à propos des transformations du journalisme au prisme des « dispositifs socionumériques d'information et de communication », vont dans le même sens ; ils remettent en question le déterminisme technique « euphorisant » (Pélissier, Dialo, 2015, 21) qui transparait des antennes louant les mérites d'un cyber-journalisme annoncé comme libérateur...

Certes, avec les mouvements sociaux survenus dans le monde arabe, initiés en Tunisie en décembre 2010 (Daghmi, Toumi, Amsidder, 2013), l'expression de la mobilisation de ses membres s'inscrit sans doute dans de nouveaux interstices numériques – qui brouillent la frontière privé/public d'un espace public encore en devenir. Cependant, il n'est sans doute pas envisageable de considérer le recours à l'Internet, par les acteurs de la contestation, comme l'unique élément déclencheur. Si l'on revient à nouveau à notre étude de cas réunionnais, un programme de recherche portant sur la « e-diaspora » réunionnais révèle la prédominance de la thématique « business » dans les sites consultés ou créés par cette dernière, tandis que les espaces identitaires ou revendicatifs apparaissent très minoritaires (Wolff, Watin, 2012).

Ainsi, au-delà des formes et des possibilités d'expression, comme nous avons tenté de le montrer avec l'exemple d'un mouvement social d'outre-mer, il appert que les conditions sociopolitiques (la contestation d'un pouvoir, la révolte contre des conditions de vie précaires ou l'absence de

---

*Combat réunionnais* (Union Générale des Travailleurs Réunionnais en France, UGTRF), *Heva* (Union des Femmes de la Réunion, UFR), *Nous Réunionnais Koméla*, *Shakti* et la *Revue de l'École Franco-Tamoule*.

libertés diverses, etc.) restent le véritable ferment de toute occurrence de mobilisation collective. La place des médias, traditionnels ou numériques, dans les mobilisations sociales, dépend surtout du rôle d'acteur social local ou national qu'ils jouent ou qu'ils ont joué dans l'histoire. Cet aspect sociohistorique, comme l'illustre le cas de Radio FreeDom, nous semble tout autant déterminant que celui de la technique. Le numérique peut faciliter l'extension d'une communauté de consommateurs de médias, élargir l'espace d'action et d'échanges de ses membres en accélérant le processus – paradoxal – de reterritorialisation (relier des auditeurs du monde autour de l'objet local), selon la reconfiguration du local décrite par Arjun Appadurai (1996). Mais cela ne signifie pas pour autant que l'on assiste à une globalisation planétaire électronique des mouvements sociaux. Depuis plus d'une dizaine d'années déjà, certains auteurs ont réfuté l'idée selon laquelle les dispositifs sociotechniques allaient pouvoir créer un village global de la contestation, nouvel espace citoyen sur Internet (Jauréguiberry, Proulx, 2002). Car, en définitive, seul compte le sens que les usagers donnent eux-mêmes à leur parole revendicative (ou non) qui circule sur les ondes – dans la presse, ou sur la toile. Dans des espaces périphériques de centres européens, ou occidentaux, de telles études de cas invitent ainsi à renouveler les analyses marquées par le classique modèle habermassien, tout en se dégageant d'approches trop technicistes.

## **Bibliographie**

- APPADURAI Arjun, *Modernity at Large. Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis, Presses Universitaires du Minnesota, 1996 ; Traduction française, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 2001, 322 p.
- CERTEAU (de) Michel, GIARD Luce, « L'ordinaire de la communication », rapport au ministère de la Culture, *Réseaux*, vol. 1, n° 3, Paris, Dalloz, 1983, pp. 3-25.
- CHAMPAGNE Patrick, « La manifestation, production de l'événement politiques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1984, n°52-53, pp. 18-41.
- CHEVAL Jean-Jacques, « De la radio à la « postradio » », *Médiamorphoses*, 2008, n° 23, p. 23-29.
- COMBEAU Yvan, *1946 - La départementalisation de l'île de la Réunion. Contextes et débats*, Saint-Denis/Saint-André, CRESOI (Centre de recherches sur les sociétés de l'océan Indien - Centre d'histoire de l'Université de La Réunion)/Epica Éditions, 2016, 122 p.
- DAGHMI Fathallah, TOUMI Farid, AMSIDDER Abderrahmane, (S/d), *Les médias font-ils les révolutions ? Regards critiques sur les soulèvements arabes*, Paris, L'Harmattan, Communication et civilisation, 2013, 206 p.

DAYAN Daniel, KATZ Elihu, *La Télévision cérémonielle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, 259 p.

DELFORCE Bernard, « Le constructivisme : une approche pertinente du journalisme », *Questions de communication*, 2004, n°6, pp. 111-134.

GAUTHIER Gilles, « Critique du constructivisme en communication », *Questions de communication*, 2003, n° 3, pp. 185-198.

IDELSON Bernard, « La Presse Quotidienne Régionale (P.Q.R.) acteur social local. Analyse d'un discours de presse : le cas du *Quotidien de la Réunion* (1976-1997) », Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, (s/d) J. Simonin, Universités de la Réunion et de Provence, 1999, 430 p.

IDELSON Bernard, *Histoire des médias à La Réunion, de 1946 à nos jours*, 2006, Paris, Le Publieur, 2006, 276 p.

IDELSON Bernard, *Vies de journalistes. Sociobiographie*, Paris, L'Harmattan, Communication et civilisation, 2014, 313 p.

IDELSON Bernard, SIMONIN Jacky, WOLFF Éliane, « “Allo ! Radio Free Dom, les auditeurs vous informent”. Dispositif et discours : des normes informationnelles en action », Chaire de recherche en éthique du journalisme (REJ), Université d'Ottawa, 2010, [En ligne, consulté le 15/10/2015 : <http://www.crej.ca/REJ2010pdf.html> ].

JAURÉGUIBERRY Francis, PROULX Serge, *Internet, nouvel espace citoyen ?*, Paris, L'Harmattan, Logiques sociales, 2002, 250 p.

MIÈGE Bernard, *L'espace public contemporain. Approche Info-Communicationnelle*, Presses Universitaires de Grenoble, 2010, 227 p.

NEVEU Érik, « Présentation », *Médias et mouvement sociaux, Réseaux*, 1999, vol. 17, n°98/1999, pp. 9-13.

PÉLISSIER Nicolas DIALLO Mamadou Diouma, « Le journalisme à l'épreuve des dispositifs socionumériques d'information et de communication », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 2015, [En ligne, mis en ligne le 03 février 2015, consulté le 14 septembre 2016. URL : <http://rfsic.revues.org/1449> ; DOI : 10.4000/rfsic.1449].

PONTHUS, Arnaud, *Le phénomène FreeDom à l'île de La Réunion. Médias et politique*. Rochemaure, Ed. Simone Sudre, 1995, 239 p.

QUÉRÉ Louis, « Les dispositifs de confiance dans l'espace public », *Réseaux*, 2005, vol. 23, n° 132, pp. 185-217.

TILLY Charles, *La France contestée : de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, Espace du politique, 1986, 622 p.

OBERSHALL Anthony., « The Decline of the 1960s Social Movements », *Research in Social Movements, Conflicts and Change* 1, Greenwich, (Connecticut, USA ), JAI Press, 1978, pp. 257-289.

KALIFA Dominique, RÉGNIER Philippe, THÉRENTY Marie-Ève, VAILLANT Alain, (dir.), *La Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Nouveaux Mondes éditions, 2011, 1762 p.

WATIN Michel, *Communications sociales et espace public. Univers Créole 1*, Paris, Anthropos Economica, 2001, 266 p.

WOLFF Éliane, *Lycéens à la Une*, Saint-André de La Réunion, Océan Éditions, 1998, 207 p.

WOLFF Éliane, WATIN Michel, (dir.), *La Réunion, une société en mutation, Univers Créoles 7*, Paris, Anthropos Economica, 2010, 248 p.

WOLFF Éliane, WATIN Michel, « La e-diaspora réunionnaise », in *e-Diaporas Atlas. Exploration and Cartography of Diasporas on Digital Networks*, edited by Dana Diminescu, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 2012, [En ligne, consulté le 10/4/2014, [www.e-diasporas.fr](http://www.e-diasporas.fr)].



Affiche réalisée à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire de la radio lancée à la date symbolique du 14 juillet 1981 (@Radio FreeDom)